

Les manifestations

Les manifestations sont ouvertes à tous les Quevillais et Quevillaises âgé(e)s de 65 ans et plus et aux personnes reconnues inaptes au travail et ayant plus de 60 ans. Ils doivent être en possession de la carte blanche C.C.A.S.

- › Le carnaval crêpes et beignets (Mars)
- › Le repas de printemps (Mai)
- › Le voyage de la Ville (Mai – juin)
- › Les colis de Noël (Novembre – Décembre)
- › Le repas de Noël (Décembre)
- › Les ballotins de chocolats (Décembre)

Renseignements au 02 32 81 50 87



VILLE DE PETIT-QUEVILLY
Hôtel de ville
Place Henri-Barbusse - BP 202
76141 Petit-Quevilly Cedex
02 35 63 75 00